LES 12 PRINCIPAUX DROITS DE L'ENFANT





DROIT D'AVOIR UNE IDENTITÉ



DROIT **DE VIVRE EN FAMILLE**



DROIT À LA SANTÉ



DROIT À L'ÉDUCATION ET AUX LOISIRS



DROIT À LA PROTECTION **DE LA VIE PRIVÉE**



DROIT À UNE JUSTICE ADAPTÉE À SON ÂGE



DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ EN TEMPS DE **GUERRE**



DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ LES FORMES **DE VIOLENCES**



DROIT D'ÊTRE PROTEGÉ CONTRE TOUTES LES FORMES **D'EXPLOITATION**



DE S'EXPRIMER ET D'ÊTRE ENTENDU **SUR LES QUESTIONS QUI LE CONCERNE**



AVEC ET COMME LES AUTRES

CES DROITS SONT INSCRITS DANS LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE) ADOPTÉE PAR L'ONU LE 20 NOVEMBRE 1989

> EN CAS DE PROBLÈME, CONTACTEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS

> > Face au droit, nous sommes tous égaux

Défenseur des droits 09 69 39 00 00